Vol et profanation dans l’église de Genouilly (18)

11/01/2022 à 19h21



L’église Saint-Symphorien de Genouilly a été victime d’une effraction, d’un vol et d’une profanation, le week-end du 1er et du 2 janvier. Les cambrioleurs ont notamment cassé la porte du tabernacle pour y voler les deux ciboires, qui contenaient des hosties consacrées.

C’est une mauvaise surprise qui attendait le diacre Henri Steegmans, dimanche dernier, avant la messe de 11 h 15, à Genouilly. En voulant ouvrir l’église, il s’aperçoit que la porte est déjà ouverte. Il ne s’inquiète pas. Mais très vite, il voit que la porte du tabernacle n’est plus fermée. Et que deux ciboires ont disparu.

Les faits se seraient déroulés au cours du week-end du samedi 1er et du dimanche 2 janvier. Le ou les cambrioleurs sont entrés par effraction en forçant la porte latérale, probablement à l’aide d’un pied-de-biche. Puis ils se sont introduits dans l’église et ont arraché littéralement le tronc des bougies, qui était scellé dans le mur, pour le voler. Ensuite, ils ont dérobé un ostensoir, un objet liturgique permettant d’exposer une hostie consacrée. Et enfin, ils ont fracturé la porte du tabernacle pour y dérober deux ciboires, c’est-à-dire les deux récipients remplis d’hosties consacrées.

Selon Henri Steegmans, le tronc des bougies ne comptait qu'une centaine d'euros. En revanche, le vol des hosties consacrées est plus grave. Pour l'Église catholique, il s'agit d'une profanation. Par ailleurs, la commune, qui est propriétaire de l'édifice, a dû changer à ses frais les serrures de la porte latérale et du tabernacle.
Michel Legendre, le maire de la commune, devrait déposer plainte ce jeudi 6 ou ce vendredi 7 janvier, conjointement avec le père Olivier Crestois, l'administrateur de la paroisse de Vierzon.

www.leberry.fr